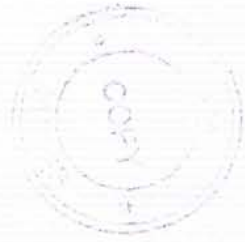


Les serments



I. Le serment d'Hippocrate

C'est un texte qui propose un cadre moral ou éthique pour l'exercice de la médecine. Le **serment d'Hippocrate** est un serment traditionnellement prêté par les médecins en Occident avant de commencer à exercer.

X Il n'a aucune valeur légale. Seule la législation et les codes de déontologie des ordres des médecins où ils exercent leur activité peuvent avoir une valeur légale.

II. Fonction et valeur juridique

Le serment d'Hippocrate fixe un cadre éthique à l'intervention du médecin. Il a également pour fonction de marquer le passage du statut d'étudiant à celui de médecin proprement dit.

Le serment d'Hippocrate a pour principal objectif de rappeler aux nouveaux médecins dans un cadre solennel qu'ils sont liés à des obligations légales, morales et éthiques.

Ce texte renferme les bases de la déontologie et de l'éthique de la profession médicale.

Les thèmes et les principes encore d'actualité, ce sont :

- La notion de **secret professionnel**;
- Le **principe non commercial de la profession médicale**;
- L'**absence de volonté de nuire**.

Il a servi de base à la rédaction du code de déontologie médicale, qui s'est depuis bien étoffé et auquel prète serment tout nouveau de médecin.

Serment d'Hippocrate

« En présence des **Maîtres** de cette École, de mes chers **condisciples**, je promets et je **jure**, de rester fidèle aux lois de l'**honneur** et de la **probité** dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux n'y verront pas ce qui s'y passe ; **ma langue taira les secrets** qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.
Que je sois couvert d'opprobre et **méprisé de mes confrères** si j'y manque. »



I. Maïmonide 1135-1204

Philosophe, théologien, médecin et savant espagnol.

Au XII^e siècle, Maïmonide, reprend ces principes dans une "prière", où il ajoute la compétence et l'amour de la science, en en reconnaissant les limites et en exprimant le souci de la faire progresser.

La profession médicale était pour lui une part entière de la vénération divine. Le médecin se doit d'être parfait intellectuellement et moralement, les connaissances médicales ne lui suffisent pas.

IV. La fonction médicale et le rôle social du médecin

La mission du médecin dans la société :

Depuis le début de l'humanité le rôle de soigner été attribuer à des personnes pour leur capacités ou leur influence.

Longtemps ce rôle a été confondu avec celui de la magie et l'art de guérir avec une fonction religieuse

C'est à « Hippocrate » médecin grec et son école que revient le mérite d'avoir émancipé la pratique médicale de l'influence religieuse ;

La médecine a longtemps été, en Occident, liée aux croyances et à la religion. Le malade était alors quelqu'un d'impur, ayant transgressé un interdit, la souffrance relevant du châtement divin.

La relation médecin malade est liée à l'histoire de la médecine. D'Hippocrate à la médecine scientifique du XX^e siècle, les rapports du médecin envers son patient ont évolué suivant les sociétés et les progrès de la science.

La naissance de l'anatomie et de la nosologie, la chirurgie progresse, fruits du développement de la rationalité et de l'esprit critique.

La méthode anatomo-clinique et la médecine expérimentale de Claude Bernard constituent la première révolution médicale.

On recherche la cause de la maladie dans un dérèglement physiologique.

Les travaux de Louis Pasteur mettent en évidence le rôle des agents pathogènes et l'importance de l'hygiène.

Aux débuts du XX^e siècle, le médecin a toujours un rôle limité : il diagnostique, prédit une évolution mais n'est encore capable que de traiter des symptômes et rarement une étiologie.

Les choses changent au milieu du siècle. La recherche médicale avance à grands pas, on découvre :

- 1. les antibiotiques,*
- 2. les psychotropes,*
- 3. la pharmacopée recense un nombre croissant de médicaments efficaces,*
- 4. les techniques d'imagerie et de chirurgie progressent.*

De nouveaux domaines sont explorés :

- la biologie moléculaire,
- la génétique,
- l'immunologie...

La médecine devient puissante.

Les médecins soignent et guérissent un nombre croissant de maladies.

Le médecin apparaît pendant quelques temps comme un faiseur de miracle, symbole d'une société en plein dynamisme après la guerre.

Cependant, très vite de nouvelles questions sont soulevées.

La société prend conscience du rôle clef des médecins pour l'avenir.

La recherche pose de nouveaux problèmes qui dépassent largement le cadre scientifique : la procréation médicalement assistée, les greffes, les manipulations génétiques, etc. sont des débats auxquels la société veut participer.

Rapidement, il en va de même pour la médecine quotidienne : il apparaît, par exemple, que les rapports entre le médecin et son patient sont modifiés par l'immixtion de la technique dans la prise en charge médicale.

Cependant, très vite de nouvelles questions sont soulevées.

La société prend conscience du rôle clef des médecins pour l'avenir.

La recherche pose de nouveaux problèmes qui dépassent largement le cadre scientifique : la procréation médicalement assistée, les greffes, les manipulations génétiques, etc. sont des débats auxquels la société veut participer.

Rapidement, il en va de même pour la médecine quotidienne : il apparaît, par exemple, que les rapports entre le médecin et son patient sont modifiés par l'immixtion de la technique dans la prise en charge médicale.

-Que faut-il pour devenir médecin

-Le choix de l'étudiant pour des études médicales et donc de devenir médecin.

-Le code de déontologie Algérien définit la mission du médecin comme étant une vocation qui consiste à défendre la santé mentale et physique de l'homme et à soulager la souffrance.

Le médecin est au service de l'individu et de la santé publique.

Il exerce sa mission dans le respect de la vie et de la personne humaine, donc le médecin reçoit de la société la mission de soigner et de préserver la santé.

V. Le rôle du médecin dans le système national de santé

Définition de la santé :

1. Selon L'OMS :

« C'est un état de complet bien être physique mental et social ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

2. Selon la loi du 16-02-1985

C'est le bien être physique et mental de l'homme l'épanouissement de celui-ci dans la société et considérer celle-ci comme un facteur essentiel du développement économique et social du pays »

Le médecin participe à des activités d'éducation sanitaire qui ont pour but de contribuer au bien être de la population pour l'acquisition des connaissances nécessaires en matière :

- a. d'hygiène individuelle et collective*
- b. de protection de l'environnement*
- c. de prévention des maladies et des accidents*
- d. de nutrition saine et équilibrée*
- e. de promotion des activités physiques et sportivesetc.*

3. Valeurs à cultiver

*** Tenue**

1. *Habillement décent, correct, soigné;*

2. *Attitude respectable vis-à-vis:*

- des patients et de leurs familles;*
- des confrères,*
- des collaborateurs : équipe soignante, personnel administratif, ...*

*** Comportement social exemplaire :**

- disponibilité,*
- générosité,*
- responsabilité,*
- moralité,*
- sens de l'éthique*
- HUMILITE...*

****Etre une référence***

